

Définition de l'Etat pour le code du patrimoine

Par **Markus**, le **28/08/2014** à **11:56**

Bonjour,

L'article L211-4 du code du patrimoine nous dit que les archives publiques rassemblent tous les documents qui procèdent de l'activité de l'Etat.

Mais quand est né l'Etat ? Quelqu'un connaît-il sa définition juridique applicable ici ?